Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260709-1252026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30 juin 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 6 juillet à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Danièle ESNAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, François-Marie MONTGERMONT, Dienaba FONDO, Marie GALVEZ (à partir de la question n°7), Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusés : Valérie EUN, Corinne FOUCAULT, Pierre CHAPON, Mathieu WIDLOECHER, Jonathan DJAOUI

Secrétaire de séance : Soazic DANET

Procuration : Valérie EUN à Hélène AMOURIAUX-PICARD, Corinne FOUCAULT à Danièle ESNAULT, Mathieu WIDLOECHER à Fabien ORINEL, Jonathan DJAOUI à Donatien WATREMEZ

125/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026 BUDGET PRIMITIF 2026 – TERRAINS CADASTRES AB14P ET AB561P SIS AU 2TER RUE DE LA CROIX VERTE – VENTE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE – VALIDATION DU PRIX

Monsieur Alexis CARRIC adjoint à l'urbanisme expose :

Les professionnels de santé ont sollicité depuis plusieurs années la commune de Chavagne afin de trouver un terrain pour permettre l'implantation d'un futur cabinet médical.

En partenariat avec ces derniers, la commune de Chavagne leur a proposé de céder les parcelles cadastrés AB14P et AB561P sis au 2ter rue de la croix verte pour un total de 483 m².

Vu l'avis des domaines en date du 19 juin 2026.

Il est proposé la vente de cette parcelle au prix de 169 566 €.

Le conseil municipal est invité à valider cette vente et à autoriser monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE la vente de ces parcelles aux professionnels de santé pour un montant de 169 566 €.**
- **AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 7 juillet 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Soazic DANET